

POUR DES JARDINS

SANS PESTICIDES

À LA RÉUNION

# MOI AUSSI J'AGIS DANS MON JARDIN

EN JARDINANT DE FAÇON ÉCOLOGIQUE POUR PRÉSERVER MA SANTÉ, CELLE DE MA FAMILLE ET L'ENVIRONNEMENT.

Attention, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'utilisation de pesticides sera interdite dans les jardins.

## limiter l'installation de la végétation spontanée et des parasites



**Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin** (sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (œillet, manioc, songe, gingembre).



**Adapter ses pratiques de jardinage**, faire une rotation des cultures, pratiquer le faux semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, pratiquer la tonte haute...

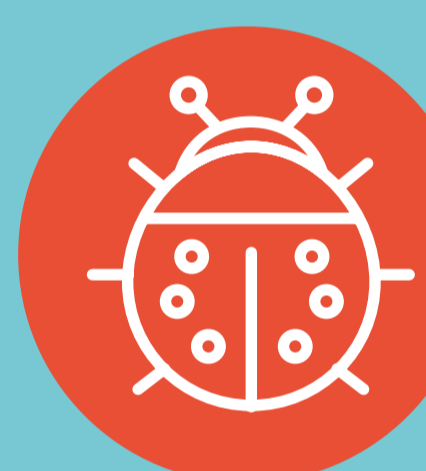


**Enherber les espaces non cultivés**, les cours, les allées...

## Choisir des méthodes alternatives aux pesticides



**Utiliser un outil** ou arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades.



**Favoriser l'implantation des prédateurs naturels** (coccinelles, chrysopes...) contre les ravageurs par la création de gîtes à insectes ou de haies diversifiées. Utiliser des plantes pièges pour attirer les ravageurs (capucines, œillets, brèdes lastron).



**Jardiner avec la lune.**

